



## MISE EN ŒUVRE DU SAGE DU BASSIN DE LA SARTHE AMONT

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

- 1 - Présentation du SAGE et rappel du contexte
- 2 - Présentation des activités de la Commission locale de l'eau
- 3 - Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation de la CLE
- 4 - Mise en œuvre opérationnelle du SAGE
- 5 - Actions de communication
- 6 - Budget et financement
- 7 - Analyse, bilan et perspectives

#### 1 – PRESENTATION DU SAGE ET RAPPEL DU CONTEXTE

##### 1.1 – Le bassin versant de la Sarthe Amont, périmètre de mise en œuvre du SAGE

Le bassin de la Sarthe Amont englobe la Sarthe et ses affluents en amont de sa confluence avec l'Huisne, au Mans. Le bassin versant, de 2882 km<sup>2</sup>, est délimité à l'Ouest et au Nord par les collines des Coëvrons, les collines du Maine et les collines de Normandie. Entre ces collines, les forêts de Sillé-le-Guillaume, de Pail et d'Écouves forment également des limites du bassin versant. Son point culminant, d'une altitude de 416 mètres, se situe en forêt d'Écouves. Plus au Sud, deux autres entités caractérisent le paysage, les Alpes Mancelles et la forêt de Perseigne.

Entre les différents massifs forestiers en amont du bassin versant se situe la plaine d'Alençon, où s'écoule la Sarthe (la partie Ornaise). Depuis les Alpes Mancelles et jusqu'à la confluence de la Sarthe avec l'Huisne, la vallée est traversée par un cours d'eau étroit s'élargissant vers l'aval.

Le linéaire cumulé des cours d'eau majeurs représente 2 673 kilomètres.

Les affluents sont nombreux sur le bassin versant de la Sarthe Amont. Les principaux sont :

- en rive droite : la Tanche, la Vézone, la Briante, le Sarthon, l'Ornette, le Merdereau, la Vaudelle, l'Orthe, la Longuève et l'Antonnière ;
- en rive gauche : l'Hoëne, l'Erine, le Rosay-Nord, la Bienne et l'Orne Saosnoise.

Administrativement, ce SAGE se trouve réparti sur :

- deux régions : les Pays de la Loire et la Basse Normandie,
- trois départements : la Sarthe, l'Orne et la Mayenne
- et concerne 255 communes (135 communes sarthoises, 99 communes ornaises, 21 communes mayennaises).

Le bassin versant compte environ 222 500 habitants.

## 1.2 – Masses d'eau concernées (objectif environnemental, évaluation et paramètres déclassant)

Le territoire du SAGE présente 41 masses d'eau « cours d'eau » et 8 masses d'eau souterraines (aucune masse d'eau « plan d'eau »). L'évaluation de l'état des masses d'eau est présentée en annexe n°1.

## 1.3 – Périmètre, Commission locale de l'eau et historique du SAGE

Le périmètre du SAGE du bassin versant de la Sarthe Amont (2 882 Km<sup>2</sup>) a été défini par l'arrêté préfectoral du 28 février 2002, modifié le 22 mars 2011.

Il concerne le bassin versant de la Sarthe Amont, qui comprend la Sarthe et ses affluents, des sources de la Sarthe jusqu'à la confluence avec l'Huisne au Mans.

La composition de la CLE du SAGE Sarthe Amont est fixée par le Préfet de la Sarthe. Elle compte 58 membres titulaires.

La CLE est composée de trois collèges :

- le collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : 29 membres
- le collège des usagers, organisations professionnelles et associations : 15 membres
- le collège de l'Etat et de ses établissements publics : 14 membres

Le 1<sup>er</sup> collège représente au moins la moitié des membres, le 2<sup>ème</sup> collège représente au moins le quart.

La CLE du SAGE de la Sarthe Amont a été constituée par l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2003 (modifié le 16 septembre 2004), et totalement renouvelée par arrêté préfectoral du 17 septembre 2008 (modifié le 25 mai 2010).

La CLE est présidée par M. Bernard BREUX (Adjoint au Maire du Mans et Vice Président de Le Mans Métropole). Les vice-présidents sont Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER (Conseillère Générale de la Sarthe), M. Bertrand ROBERT (Conseiller Communautaire de la Communauté Urbaine d'Alençon) et M. Daniel LENOIR (Conseiller Général de la Mayenne).

Le SAGE a été approuvé par arrêté interpréfectoral le 16 décembre 2011. Cet arrêté a marqué le début de la mise en œuvre et de l'application du SAGE sur le bassin versant. Cette mise en œuvre s'articule autour de trois volets :

- L'application réglementaire du SAGE ;
- La mise en œuvre opérationnelle ;
- Le suivi et l'évaluation.

Compte tenu de l'obligation de compatibilité avec le SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021, le SAGE révisé devra être approuvé d'ici la fin 2018.

## 1.4 – Enjeux de l'eau identifiés sur le bassin versant et objectifs du SAGE

Les enjeux de la gestion de l'eau identifiés sur le bassin versant prennent en compte ceux initialement fixés par le SDAGE Loire-Bretagne ainsi que ceux qui ont été précisés au cours de l'élaboration du SAGE. Ces enjeux peuvent être résumés comme suit :

- L'amélioration de la qualité des eaux de surface.
- L'amélioration des ressources en eau potabilisable.
- La lutte contre l'eutrophisation.
- La protection des populations piscicoles.

A ces grands enjeux, la CLE a décidé d'ajouter l'enjeu « lutte contre les inondations » afin d'aborder les risques liés aux inondations.

Afin de répondre à ces enjeux, le SAGE se décline ainsi autour de cinq objectifs spécifiques, qui sont :

- Agir sur la morphologie des cours d'eau et les zones humides pour atteindre le bon état
- Améliorer la qualité de l'eau et sécuriser la ressource en eau pour atteindre le bon état
- Protéger les populations contre le risque inondation
- Promouvoir les actions transversales pour un développement équilibré des territoires, des activités et des usages
- Partager et appliquer le SAGE

## 1.5 – Organisation mise en place

La mise en œuvre du SAGE est assurée par la **CLE** et son **bureau** (22 membres).

Comme la CLE, le bureau est composé de trois collèges :

- le collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : 11 membres
- le collège des usagers, organisations professionnelles et associations : 6 membres
- le collège de l'Etat et de ses établissements publics : 5 membres

Trois **commissions thématiques** ont également été mises en place. Elles permettent d'associer, au-delà des membres de la CLE, le plus grand nombre d'acteurs locaux du bassin versant aux travaux de la CLE. Ces commissions traitent des questions des questions de qualité, de quantité (étiage, prélèvements, inondations) et des milieux aquatiques.

Un **groupe de travail sur la continuité écologique** et un **comité de rédaction** ont été mis en place en phase de rédaction du SAGE. Le groupe continuité a été réactivé en 2013 afin de mettre en place un cahier des charges pour une étude sur les ouvrages transversaux à l'axe de la Sarthe.

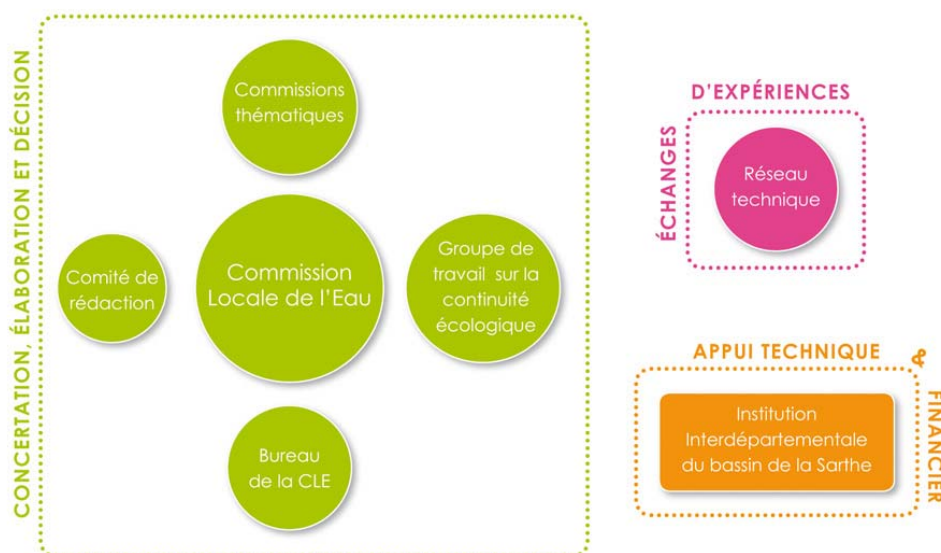
**L'inter-SAGE** regroupe les membres des bureaux des CLE des bassins de l'Huisne, de la Sarthe Amont et de la Sarthe Aval. L'examen de dossiers structurants qui concernent les trois bassins versants, explique l'intérêt de réunir les trois bureaux de CLE.

Par ailleurs, le SAGE a rejoint un **réseau technique** relatif à l'aménagement et à la gestion des milieux aquatiques qui permet l'échange d'expériences et le partage de connaissance. Ce réseau est effectif sur l'ensemble du bassin de la Sarthe. Il est piloté par les cellules d'animation des 3 SAGE.

La structure porteuse du SAGE est **l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe**. Établissement public de coopération interdépartementale, l'IIBS est la structure porteuse des SAGE des bassins versants de l'Huisne, de la Sarthe Amont et de la Sarthe Aval. A ce titre, elle assure l'appui administratif, technique et financier aux CLE durant les phases d'élaboration (ou révision) puis de mise en œuvre des SAGE.

Présidée par M. Pierre TOUCHARD (Conseiller général de la Sarthe) l'IIBS est administrée par un conseil d'administration composé de six délégués élus en leur sein par les Conseils généraux de l'Orne, d'Eure et Loir et de la Sarthe, membres fondateurs. L'équipe administrative et technique de l'IIBS est composé de 5 agents, représentant 5 Emplois Temps Plein (ETP). L'équipe dédiée spécifiquement à l'animation et la coordination des activités la CLE est composé de 3 agents (1,66 ETP) :

- 1 ingénieur chargé de l'animation et la coordination des activités de la CLE (1 ETP) : Baptiste SIROT jusqu'au 20 septembre puis Eric LE BORGNE à partir du 18 novembre;
- 1 technicien chargé du suivi/évaluation du SAGE et du Système d'Information géographique (0,33 ETP) : Adama SOW ;
- 1 adjointe administrative chargé du secrétariat administratif et de la comptabilité (0,33 ETP) : Julie RAZAFIMBELO.



## 2 – PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

### 2.1 – Séances plénières de la CLE

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie à 1 reprise en 2013.

Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
13/02/2013 Moulins-le-Carbonnel (72)	<b>23/58 (40%)</b> dont : - Collège des élus : <b>10/29 (34%)</b> - Collèges des usagers : <b>8 /15 (53%)</b> - Collège de l'Etat : <b>5/14 (36%)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation du projet de CCTP pour la définition de points nodaux complémentaires</li> <li>1. Rapport d'activité 2012</li> <li>2. Point d'avancement dans la mise en œuvre du SAGE via le CRBV et modalités d'appel à candidatures pour l'avenant 2014</li> <li>3. Modalités d'organisation du prochain forum d'élus</li> <li>4. Présentation du guide « le SAGE et les documents d'urbanisme »</li> <li>5. Dossiers soumis pour avis :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Questions importantes et calendrier de travail » pour la révision du SDAGE Loire-Bretagne</li> <li>- périmètre de l'aire d'alimentation des captages « les basses vallées et le taillis des Chevilleries », commune de Domfront-en-Champagne</li> </ul> </li> <li>6. Questions diverses</li> </ol>
Principales discussions, conclusions, décisions		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du rapport d'activité 2012.</li> <li>- Point d'avancement sur la mise en œuvre du CRBV : 21 des 38 dossiers de subvention sont engagés, 5 actions sont achevées.</li> <li>- Validation du guide de prise en compte du SAGE Sarthe Amont dans les documents d'urbanisme et définition des modalités d'organisation d'un forum d'élus sur ce thème.</li> <li>- Avis favorables sur les « Questions importantes et calendrier de travail » pour la révision du SDAGE Loire-Bretagne, ainsi que sur les périmètres des aires d'alimentation des captages « les basses vallées » et « le taillis des Chevilleries ».</li> </ul>		

### 2.2 – Réunions du bureau de la CLE

Le bureau de la CLE s'est réuni à 4 reprises en 2013.

Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
13/02/2013 Moulins-le-Carbonnel (72)	<b>7/22 (32%)</b> dont : - Collège des élus : <b>3/11 (27%)</b> - Collèges des usagers : <b>1/6 (17%)</b> - Collège de l'Etat : <b>3/5 (60%)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation du projet de CCTP pour la définition de points nodaux complémentaires</li> <li>2. Présentation du projet de CCTP pour la définition d'objectifs d'étagement</li> <li>3. Etat d'avancement dans l'élaboration du tableau de bord : validation du projet de questionnaire à l'attention des communes</li> <li>4. Questions diverses</li> </ol>
Principales discussions, conclusions, décisions		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du projet de CCTP pour l'étude de définition de points nodaux complémentaires.</li> <li>- Validation du projet de CCTP pour la définition d'objectifs d'étagement : le bureau décide de le soumettre à l'avis du groupe de travail sur la continuité écologique.</li> <li>- Validation du projet de questionnaire à l'attention des communes et visant à renseigner le tableau de bord de suivi et d'évaluation du SAGE.</li> </ul>		

Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
06/05/2013 Meurcé (72)	<p><b>7/22 (32%)</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège des élus : <b>4/11 (36%)</b></li> <li>- Collèges des usagers : <b>2/6 (33%)</b></li> <li>- Collège de l'Etat : <b>1/5 (20%)</b></li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tableau de bord 2012 – état d'avancement et présentation de la version v1</li> <li>2. Etat d'avancement dans la mise en œuvre du CRBV 2012-2014</li> <li>3. Modalités d'appel à candidatures pour le contrat régional de bassin versant en Basse-Normandie</li> <li>4. Mise en place d'un plan d'action pour la réduction des pesticides issus de l'entretien des espaces publics : modalités de réalisation du stage</li> <li>5. Lancement de l'étude de détermination de 2 points nodaux complémentaires</li> <li>6. Dossiers soumis pour avis</li> <li>7. Questions diverses</li> </ol>
<p>Principales discussions, conclusions, décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation de la version v1 du tableau de bord du SAGE.</li> <li>- Point d'avancement sur la mise en œuvre du CRBV : 27 des 38 dossiers de subvention sont engagés, 5 actions sont achevées</li> <li>- Validation des modalités d'appel à candidatures pour le nouveau contrat régional de bassin versant en Basse-Normandie : les dates sont fixées du 15 mai au 15 septembre 2013.</li> <li>- Les résultats de l'enquête de communication menée auprès des élus du bassin versant sont présentés.</li> <li>- Les différents programmes potentiels pour l'organisation d'un forum d'élus sont présentés et discutés.</li> <li>- Mme SAUNIER, stagiaire IBS, présente le planning de sa mission réalisée de mai à septembre 2013 pour la mise en place d'un plan d'action pour la réduction des pesticides issus de l'entretien des espaces publics : enquête sur les pratiques de désherbage des communes, recensement de leurs besoins (formations, matériels, etc.) pour inscription aux contrats régionaux et mise en place d'outils de communication.</li> <li>- Le planning et les modalités de réalisation de l'étude de détermination de 2 points nodaux complémentaires sont présentés par le bureau d'études SAFEGE. L'étude est engagée.</li> <li>- Avis réservés sur les projets de PLU de Meurcé et Marolles-les-Braults, ainsi que sur le dossier d'autorisation loi sur l'eau « lotissement le Vaux » à Sargé-les-le-Mans.</li> </ul>		

Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
19/06/2013 Montbizot (72)	<p><b>12/22 (55%)</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège des élus : <b>7/11 (64%)</b></li> <li>- Collèges des usagers : <b>3/6 (50%)</b></li> <li>- Collège de l'Etat : <b>2/5 (40%)</b></li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tableau de bord 2012 – présentation de la version v2</li> <li>2. Etat d'avancement dans l'étude de détermination de 2 points nodaux complémentaires</li> <li>3. Intervention de M. Arsène POIRIER</li> <li>4. Dossier soumis pour avis : SCoT du Pays du Mans</li> <li>5. Questions diverses</li> </ol>
<p>Principales discussions, conclusions, décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation de la version v1 du tableau de bord du SAGE</li> <li>- Un point d'avancement sur l'étude de détermination de 2 points nodaux est réalisé. La réunion a été précédée par 2 visites de terrain sur la Sarthe à Moulins-le-Carbonnel, et sur l'Orne saosnoise à Montbizot, au droit de stations hydrométriques existantes, ce qui a permis de confirmer que les caractéristiques hydromorphologiques des rivières permettent d'utiliser ces stations hydrométriques comme points nodaux de référence pour la fixation d'objectifs de débits. Le planning des prochaines phases est validé.</li> <li>- M. POIRIER intervient sur les derniers propos de Mme BATHO relatifs aux actions engagées pour la restauration de la continuité écologique, laquelle demande d'intervenir avec finesse.</li> <li>- Avis favorable sur le SCoT du Pays du Mans.</li> </ul>		

Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
16/09/2013 Sougé-le-Ganelon (72)	9/22 (41%) dont : - Collège des élus : 4/11 (36%) - Collèges des usagers : 2/6 (33%) - Collège de l'Etat : 3/5 (60%)	1. Etude de détermination de 2 points nodaux complémentaires : validation de la note méthodologique et des hypothèses de travail 2. Analyse des candidatures reçues dans le cadre des appels à projets pour les contrats régionaux (avenant au CRBV 2012-2014 et contrat de SAGE en Basse-Normandie) 3. Bilan du travail réalisé par les étudiants stagiaires de l'IIBS en 2013, sur les thèmes de l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces publics et des têtes de bassins versants 4. Dossiers pour avis : <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) 2014-2019</li> <li>SAGE du bassin de la Mayenne</li> <li>Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Basse-Normandie</li> <li>PLU de Saint-Longis et de Souillé</li> </ul> 5. Questions diverses
<p align="center">Principales discussions, conclusions, décisions</p> <p>- Suite à la réunion avec la Chambre d'agriculture de la Sarthe et le BE (SAFEGE) réalisant l'étude de détermination des 2 points nodaux, plusieurs points ont été soulevés concernant la connexion des plans d'eau avec le milieu naturel, l'impact de l'évapotranspiration des plans d'eau, les prélèvements individuels... Certains points ont pu être statués et d'autres seront validés par les experts (hydrogéologue, ONEMA)</p> <p>- Point d'avancement sur la mise en œuvre du CRBV : 21 des 38 dossiers de subvention sont engagés, 3 actions sont achevées</p> <p>- Les modalités d'appel à projets pour l'avenant au CRBV sont discutées, la synchronisation avec un éventuel appel à projet sur la Région Basse-Normandie ne sera effective que si les choses sont callées au 1<sup>er</sup> février 2013</p> <p>- Les modalités d'organisation du prochain forum d'élus sont affinées, la validation du programme détaillé aura lieu en CLE</p>		

### 2.3 – Réunions du groupe de travail sur la continuité écologique

Le groupe de travail sur la continuité écologique s'est réunie à une seule reprise en 2013.

Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
20/06/2013 Sainte-Jamme-sur-Sarthe (72)	16 personnes présentes	1. Echanges sur le cahier des charges pour l'inventaire, le diagnostic des obstacles à la continuité écologique sur la rivière Sarthe en amont du Mans et la définition d'objectifs chiffrés et datés d'étagement 2. Questions diverses
<p align="center">Principales discussions, conclusions, décisions</p> <p>- Le groupe de travail amende et valide le projet de CCTP pour l'inventaire, le diagnostic des obstacles et la définition de taux d'étagement sur la rivière Sarthe, lequel sera soumis à l'avis des commissions thématiques à l'automne 2013, avant d'être transmis au bureau de la CLE puis à l'IIBS, pour un démarrage de l'étude en mai/juin 2014.</p>		

### 2.4 – Réunions des commissions thématiques

Une réunion en commission thématique était prévue en 2013 pour valider le CCTP « Inventaire et diagnostic des obstacles à la continuité écologique sur la rivière Sarthe en amont du Mans, et définition d'objectifs chiffrés et datés d'étagement ». Du fait de la vacance du poste d'animateur pendant 3 mois, cette réunion aura lieu en 2014.

### 2.5 – Réunion du réseau technique

Le réseau technique du bassin de la Sarthe s'est réuni le 25 juin à Serigny (61). Les points abordés au cours de cette réunion sont les suivants :

- Point d'avancement sur l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE du bassin de la Sarthe.
- Point d'avancement des opérations de restauration et d'entretien des cours d'eau.
- Information sur l'avis des Commissions locales de l'eau sur les projets de contrats territoriaux, contrats territoriaux milieux aquatiques.
- Echanges sur le projet d'observatoire de l'eau du bassin de la Sarthe.
- Echanges sur l'identification et caractérisation des têtes de bassin versant.
- Cartographie de l'aléa érosif sur le bassin Loire-Bretagne.

- Visite du chantier mené par la Communauté de Communes du Pays Bellêmois.

## 2.6 – Les avis de la CLE et de son bureau

L'article 6 de ses règles de fonctionnement précise que « la CLE donne mandat à son bureau pour rendre des avis sur les dossiers ou projets sur lesquels elle est officiellement saisie. Néanmoins, lorsque cela est impérativement jugé nécessaire, le président peut être amené à réunir la CLE ».

En 2013, 50 dossiers sont transmis à la CLE dont 10 pour avis, soit :

- 1 dossier d'autorisation Loi sur l'eau ;
- 5 documents d'urbanisme ;
- 1 dossier de périmètre de protection de captage ;
- 3 dossiers « structurants ».

Les dossiers dits « structurants » sont :

- La 5ème révision des zones vulnérables en application de la Directive Nitrates (Préfet de la Sarthe) ;
- La sélection des Territoires à Risque important d'Inondation (Préfet de la Sarthe) ;
- Les questions importantes et le calendrier de travail pour la révision du SDAGE Loire-Bretagne (comité de bassin Loire-Bretagne).

Concernant les dossiers de déclaration (40) Loi sur l'eau, le détail est :

- Sondage, forage (rub. 1.1.1.0.) : 7 dossiers ;
- Construction d'une station d'épuration (rub. 2.1.1.0.) : 2 dossiers ;
- Épandage de boues de station d'épuration (rub. 2.1.3.0) : 5 dossiers ;
- Rejet d'eaux pluviales (rub. 2.1.5.0.) : 9 dossiers ;
- Modification de profil d'un cours d'eau (rub. 3.1.2.0.) : 5 dossiers ;
- Création d'ouvrage (rub. 3.1.3.0) : 1 dossier
- Consolidation ou protection de berges (rub. 3.1.4.0.) : 1 dossier.
- Vidange de plan d'eau (rub. 3.2.4.0.) : 1 dossier.
- Divers (droits d'eau, franchissement ouvrage, frayères...) : 9 dossiers

La liste des dossiers reçus est annexée au présent document (annexe n°2).

## 2.7 – Projets menés à l'initiative de la CLE

L'année 2013 est la deuxième année effective de mise en œuvre du SAGE. Dans ce cadre la CLE, avec l'appui de sa structure porteuse a pu mener plusieurs projets.

### Lancement des études de mise en œuvre du SAGE :

- Détermination de débits de référence complémentaires sur le bassin versant de la Sarthe Amont.

En cohérence avec le SDAGE Loire-Bretagne, et au regard des enjeux liés à la gestion de la ressource en eau sur le bassin versant, le SAGE Sarthe Amont prévoyait dans la disposition n°21 du PAGD, que la Commission Locale de l'Eau via sa structure porteuse l'IIBS, engagerait dans les 3 ans suivant l'approbation du SAGE une étude collective visant à :

- Compléter le réseau de points nodaux et à y définir des valeurs de DOE, DSA et DCR prioritairement sur la rivière Sarthe dans le département de l'Orne, et sur l'Orne saosnoise ;
- Proposer la gestion de l'étiage quand ces valeurs sont atteintes.

Après validation du CCTP par le bureau de CLE le 13 février 2013, l'IIBS a donc engagé une consultation pour le recrutement de prestataires. Par délibération en date du 25 avril 2013, le Conseil d'administration de l'IIBS a retenu le cabinet SAFEGE pour la réalisation de cette étude.

L'étude a débutée au 1<sup>er</sup> mai 2013 pour une durée de 9 mois. Elle se décompose en plusieurs étapes :

- Étape 1 : Caractérisation des sous bassins et masses d'eau et recueil de données complémentaires
- Étape 2 : bilan des facteurs influençant l'étiage et analyse de l'évolution
- Étape 3 : détermination des débits de référence

- Étape 4 : définition d'une stratégie de gestion de l'étiage
- Inventaire et diagnostic des obstacles à la continuité écologique sur la rivière Sarthe en amont du Mans, et définition d'objectifs chiffrés et datés d'étagement.

En cohérence avec le SDAGE Loire-Bretagne, et au regard des enjeux liés à la restauration de la continuité écologique sur le bassin versant de la Sarthe Amont, la Commission Locale de l'Eau a prévu dans la disposition n°9 du SAGE de définir dans un délai de 3 ans à compter de la date d'approbation du SAGE un objectif chiffré et daté d'étagement des cours d'eau en s'appuyant sur les informations recueillies à l'issue des inventaires et diagnostics d'ouvrages.

Après validation du CCTP par le bureau de CLE le 13 février 2013, et par le groupe de travail sur la continuité écologique le 20 juin 2013, celui-ci sera présenté en commissions thématiques en 2014.

Pour mettre en œuvre la disposition n°9 du SAGE, l'étude visera à :

- *Etape 1 : Inventorier et caractériser les obstacles à la continuité écologique en appliquant la grille de diagnostic multicritères de la CLE, en actualisant et en complétant les données recueillies dans le cadre des inventaires/diagnostics déjà réalisés sur les ouvrages ;*
- *Etape 2 : Calculer le taux d'étagement à l'échelle des masses d'eau, et de sous-trançons hydromorphologiquement homogènes ;*
- *Etape 3 : Définir des objectifs chiffrés et datés de réduction du taux d'étagement (à l'échelle des masses d'eau et des sous-trançons), compatibles avec l'objectif de restauration du bon état ;*
- *Etape 4 : Définir un plan d'action de restauration de la continuité écologique à l'échelle de la rivière Sarthe, puis des masses d'eau et sous-trançons.*

Sous réserve de l'obtention des financements, l'étude sera engagée en mai 2014 pour une durée de 9 mois.

### **Forums des élus sur le thème de la prise en compte du SAGE Sarthe Amont et des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme**

Organisés sur le thème de la prise en compte du SAGE Sarthe Amont dans les documents d'urbanisme, 2 forums d'élus ont eu lieu le 12 mars à Arçonnay et le 15 avril à Condé-sur-Sarthe.

Au total ce sont plus de 70 élus qui ont participé à ces réunions.

Inventaire et protection des zones humides et des haies, préservation des zones d'expansion de crues, gestion des eaux pluviales, etc. Toutes ces thématiques ont abordées à l'appui des témoignages d'acteurs du bassin versant (élus ou techniciens), qui ont eu à intégrer les enjeux de l'eau dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (SCoT, PLU, etc.).

Une sortie de terrain a par ailleurs permis de montrer aux élus comment reconnaître des sols humides à l'aide d'une tarière. Ces réunions étaient par ailleurs l'occasion de remettre aux élus le guide de prise en compte du SAGE Sarthe Amont dans les documents d'urbanisme, document élaboré par la CLE avec l'appui de sa structure porteuse l'IIBS.

### **Mise en place d'un plan d'action pour lutter contre les pesticides issus de l'entretien des espaces publics**

Une stagiaire a été missionnée en 2013 par l'IIBS avec pour objectif de mettre en place un plan d'action pour lutter contre les pesticides sur le bassin de la Sarthe Amont. Sa mission consistait à :

- *Améliorer les connaissances sur les pratiques d'entretien des espaces publics (une enquête a été réalisée auprès des 255 communes du bassin versant, avec un taux de retour supérieur à 60%) ;*
- *Identifier les différents acteurs intervenant dans ce domaine, leurs compétences et leurs territoires d'intervention ;*
- *Inventorier les différentes aides financières disponibles ;*
- *Recenser les besoins en termes de formation et de matériels pour préparer des sessions de formation en collaboration avec le CNFPT et les fiches contrats pour l'avenant au CRBV 2012-2014 ;*
- *Elaborer un plan de communication : plaquette, organisation d'un forum thématique, etc.*

Dans le cadre de cette mission une réunion d'échange a été organisée le 6 juin 2013 en présence des principaux acteurs intervenants sur cette thématique. Elle a permis de cerner les compétences et champs d'intervention des différents acteurs, d'identifier les aides disponibles et de valider les modalités d'enquête auprès des communes et le contenu d'un forum d'information qui sera organisé en juin 2014.

Les principaux résultats de l'enquête sont disponibles sur [www.sage-sartheamont.org](http://www.sage-sartheamont.org), rubrique « dossiers thématiques > les pesticides ».



L'ensemble des informations recueillies permettra en outre d'éditer une plaquette d'information sur cette thématique, qui pourra être remise aux acteurs lors de ce forum.

### 3 - AUTRES ACTIONS OU REUNIONS SUIVIES PAR LA CELLULE D'ANIMATION DE LA CLE

#### 3.1 – Suivi des projets et participation aux divers groupes de travail

- Réunions de suivi des inventaires de zones humides des communes de Ballon, la Guierche, Courgains, Mamers, Commerveil, Saint-Cosme-en-Vairais, Saint-Pierre-des-Ormes, Saint-Rémy-des-Monts, Saint-Vincent-des-Prés, Sillé-le-Guillaume, René, Montbizot, Dangeul, Aillières-Beauvoir, Monhoudou, Lucé-sous-Ballon, Mézières-sur-Ponthouin, Saint-Mars-sous-Ballon, Souigné-sous-Ballon ;
- Réunion de travail pour la mise en place d'arrêtés de protection de biotope de l'écrevisse à pieds blancs en Sarthe, DDT de la Sarthe ;
- Assemblée générale de l'ADSPQI
- Réunion de travail pour la restauration de la continuité écologique sur le moulin de la Fenderie, Communauté de communes de Bais ;
- Comité de pilotage pour la restauration de la continuité écologique sur le bassin du Sarthon à Saint-Denis-sur-Sarthon, PNR Normandie-Maine ;
- Rencontres du 10<sup>ème</sup> programme, Agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- Réunion préparatoire à la formation d'un groupement de commandes pour l'inventaire des zones humides à Vivoin ;
- Comité de pilotage du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du bassin de l'Orne saosnoise, syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du bassin de l'Orne saosnoise ;
- Réunion de travail préparatoire à la mise en place d'un contrat régional de bassin versant en Basse-Normandie ;
- Réunion de lancement de l'étude de la qualité hydromorphologique des bassins de l'Huisne et de la Sarthe, syndicat intercommunal des bassins de la Pervenche et de l'Erine ;
- Réunions de travail pour l'élaboration ou la révision du PLU intercommunal du bassin de Mortagne, des PLU de Sainte-Scolasse-sur-Sarthe ;
- Réunion de travail de présentation des risques Cours d'Eau des Départements de l'Orne et de la Sarthe dans le cadre de la mise à jour de l'état des lieux du SDAGE, Agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- Réunion des Présidents de CLE et d'EPTB, Agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- Comité de pilotage Natura 2000 du site Vallée du Sarthon et ses affluents, PNR Normandie-Maine ;
- Comité de pilotage du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du Sarthon, PNR Normandie-Maine ;
- Réunion de travail sur la doctrine en matière d'identification des zones humides au titre de la police de l'eau et des règles harmonisées en matière d'urbanisme, DDT de la Mayenne ;
- Réunion de travail sur le Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides (RPDZH), Forum des Marais Atlantiques ;
- Réunions d'information sur l'inventaire des zones humides au Tronchet, IIBS ;
- Réunion technique « bassins versants en lien avec le plan Ecophyto », DRAAF Pays-de-la-Loire
- Comité de pilotage pour la mise en place d'un plan de conservation des écrevisses à pieds blancs, PNR Normandie-Maine ;
- Réunion des animateurs de Commissions locales de l'eau du bassin Loire-Bretagne, Agence de l'eau Loire-Bretagne.
- Parlement des jeunes de la Haute Sarthe sur le thème de l'environnement, Pays de la Haute Sarthe ;
- Réunion de travail pour l'élaboration du SCoT de la Haute Sarthe, Pays de la Haute Sarthe ;
- Réunion de travail pour initier une étude diagnostique des affluents mayennais de la Sarthe (Merdereau, Orthe, Ornette, Vaudelle) et comité de pilotage, PNR Normandie-Maine ;
- Réunion de travail sur le schéma directeur d'assainissement du département de la Sarthe
- Réunion de travail avec l'Agence de l'Eau et la CG 72 pour CRBV pays de la Loire
- Réunion de travail pour l'élaboration du PLU communal de Pré-en-Pail ;
- Comité de pilotage pour la restauration de la continuité écologique sur le moulin du Désert, PNR Normandie-Maine ;

## 4 - MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DU SAGE

### 4.1 – Avancement des dispositions et des actions listées dans le SAGE

L'année 2013 est la deuxième année de mise en œuvre du SAGE. Le tableau de bord 2012 de suivi et d'évaluation du SAGE, dont l'élaboration a débuté dès 2012, a été finalisé au deuxième semestre 2013.

Le tableau de bord du suivi opérationnel du SAGE a pour objectifs principaux :

- D'assurer un niveau de connaissance suffisant et à jour sur l'ensemble du bassin versant. pour les partenaires financiers les opérateurs techniques
- De permettre de disposer d'un outil de suivi des actions lors de la mise en œuvre opérationnelle du SAGE et des contrats (CT et CRBV).
- De fournir un outil d'aide à la décision pour la commission locale de l'eau et permettre d'informer les acteurs locaux, les partenaires techniques et financiers et le grand public sur la mise en œuvre du SAGE.

La version complète du tableau de bord est disponible sur [www.sage-sartheamont.org](http://www.sage-sartheamont.org), rubrique « L'observatoire du bassin versant > Le tableau de bord ».

En annexe n°3 apparaît le tableau des indicateurs communs SDAGE/SAGE.

Ce premier tableau de bord de suivi de la mise en œuvre du SAGE couvre 45 indicateurs. Chaque indicateur suit une ou plusieurs dispositions ou actions. Dans sa forme ce tableau de bord est structuré autour des objectifs du SAGE au sein desquels on réalise un suivi des dispositions ou actions ciblées.

### 4.2 – Contrats directement liés à la mise en œuvre du SAGE

La mise en œuvre opérationnelle du SAGE se traduit par la mise en place d'un certain nombre d'actions visant à atteindre les objectifs fixés par la Commission locale de l'eau. La plupart de ces actions sont réalisées dans le cadre d'une contractualisation financière qui peut s'étaler sur 3 ou 5 ans.

Cette contractualisation constitue l'outil financier permettant la réussite du volet opérationnel de la mise en œuvre du SAGE :

- Le contrat territorial : l'outil financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.
- Le Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) : l'outil financier du Conseil régional des Pays-de-la-Loire.
- Le contrat de bassin versant en Basse-Normandie, expérimenté en 2014 sur le bassin versant de la Sarthe Amont pour la mise en œuvre du programme Eau'objectif Basse-Normandie (programme du Conseil régional de Basse-Normandie).

#### Avancement des contrats territoriaux sur le bassin versant

L'Agence de l'eau accompagne les porteurs de projets pour le montage et la réalisation d'opérations territoriales de réduction des différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. L'échelle d'intervention est le bassin versant ou l'aire d'alimentation de captage. Ces projets comportent deux phases :

- La phase d'élaboration, préalable à la signature du contrat (études, mobilisation des acteurs).
- La phase de mise en œuvre du contrat.

Le contrat territorial peut concerner une ou plusieurs thématiques. Il est conclu pour une durée maximale de 5 ans avec le porteur de projet, les maîtres d'ouvrage et les partenaires techniques et financiers.

Sur le bassin versant de la Sarthe Amont, il existe plusieurs contrats à différents niveaux d'avancement :

- Contrat territorial milieux aquatiques
  - o CTMA du bassin versant du Sarthon
  - o CTMA du bassin versant de l'Orne saosnoise
  - o CTMA de la Sarthe Amont

- o CTMA de la Pervenche et de l'Erine
- o CTMA de la Tanche
- o CTMA de l'Orthe Amont
- o CTMA du bassin de Mortagne
- Contrat territorial pollutions diffuses :
  - o Captages prioritaires de Saint-Pierre-sur-Orthe (Vaubourguell, les Ormeaux, le Tertre Suhard)
  - o Captage de Pentvert

### **Le Contrat Régional du Bassin Versant de la Sarthe Amont en Pays-de-la-Loire (CRBV 2012-2014)**

Le Contrat Régional du Bassin Versant (CRBV) de la Sarthe Amont 2012-2014 porte sur un montant global de 2 557 385 €, soit une aide régionale de 849 723 € pour 38 actions à réaliser par 23 maîtres d'ouvrages suivant 3 axes principaux d'actions :

- La restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques
- L'amélioration de la qualité de l'eau
- Les actions d'économies d'eau

Fin 2013, 29 actions sont engagées. Parmi celles-ci 7 sont achevées.

Afin de préparer l'avenant unique d'ajustement du CRBV, qui permet sur la dernière année du contrat (2014) de financer de nouvelles actions et/ou de nouveaux maîtres d'ouvrage ou d'apporter un financement complémentaire aux actions inscrites au CRBV 2012-2014, la CLE avec l'appui de l'IIBS a engagé sur 2013 un appel à candidatures du 15 février au 15 septembre 2013. L'envoi des fiches de candidatures s'est accompagné de 3 réunions d'informations organisés les 28 juin et 2 juillet à Saint-Mars-du-Désert, Saint-Longis, et Mézières-sous-Lavardin.

Dans le cadre de cet appel à projets, **11** candidatures ont été reçues pour un montant d'actions de **620 366 euros**.

### **Le Contrat Régional de Bassin Versant en Basse-Normandie**

Après plusieurs années d'échanges entre la CLE, l'IIBS et les élus régionaux, et afin d'inciter les acteurs bas-normands du bassin versant de la Sarthe Amont à une plus forte mobilisation pour la mise en œuvre des préconisations du SAGE, dont certaines ont valeur d'obligations réglementaires, le Conseil régional de Basse-Normandie a décidé lors de sa commission permanente du 19 avril 2013 d'expérimenter la démarche d'appel à projets sur la partie bas-normande du bassin versant de la Sarthe Amont. Concrètement sur 2014, seuls les projets inscrits au contrat pourront bénéficier des aides régionales du programme « EAU'objectif Basse-Normandie ».

Afin de préparer ce nouveau contrat la CLE avec l'appui de l'IIBS a engagé sur 2013 un appel à candidatures du 15 mai au 15 septembre 2013. L'envoi des fiches de candidatures s'est accompagné de 2 réunions d'informations organisés le 1<sup>er</sup> juillet à Radon et Saint-Aubin-d'Appenai.

Les projets recensés par l'IIBS, structure porteuse de la CLE, seront soumis début 2014 à l'avis de la CLE qui vérifiera leur compatibilité avec les objectifs du SAGE.

Le contrat validé sera co-signé par le Conseil régional de Basse-Normandie, la CLE et l'IIBS.

Dans le cadre de cet appel à projets, **12** candidatures ont été reçues pour un montant d'actions de **1 195 372 euros**.

## **5 – ACTIONS DE COMMUNICATION**

### **5.1 – Publications**

Parution du **guide sur la prise en compte du SAGE Sarthe Amont dans les documents d'urbanisme**. Il est destiné aux collectivités et aux services de l'État en charge de l'environnement et de l'urbanisme, ce guide a pour objectifs de familiariser les collectivités avec le SAGE et de faciliter la prise en compte des objectifs du SAGE lors de la rédaction d'un document d'urbanisme. Ce guide a également pour objectif d'accompagner au mieux les collectivités pour une réelle intégration des problématiques liées à l'eau lors de la rédaction des documents d'urbanisme, et d'apprécier leur compatibilité par rapport au SAGE. Il a été mis à dispositions des

élus lors des forums d'élus organisés à Arçonnay et Condé-sur-Sarthe en dates respectives des 12 mars et 15 avril 2013.

En 2013, 6 numéros de **La Lettre Web du SAGE** ont été adressés à 670 personnes et organismes :

- La Lettre Web n°45 - 11 janvier 2013
- La Lettre Web n°46 - 14 février 2013
- La Lettre Web n°47 - 11 avril 2013
- La Lettre Web n°48 - 15 mai 2013
- La Lettre Web n°49 - 24 juin 2013
- La Lettre Web n°50 - 10 septembre 2013

## 5.2 – Parution d'articles

- **Supplément régional du Nouvel Observateur** : Publication régionale édition Basse-Normandie de juillet 2013, relative aux acteurs de l'environnement (édité à plus de 50 000 exemplaires) : présentation des missions de l'IIBS et des démarches de SAGE ;
- **Parution d'un article sur le site [www.fildesterritoires.fr](http://www.fildesterritoires.fr)** le 27 juillet 2013 sur le thème du Contrat Régional de Bassin Versant de la Sarthe Amont 2012-2014.

## 5.3 – Expositions et manifestations

Dans le cadre de sa mission d'information et de vulgarisation autour des objectifs du SAGE, de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe dispose de déroulants grands formats (1 m x 2 m) et de plaquettes de communication.

Ces supports ont pour la plupart été utilisés dans le cadre des interventions suivantes :

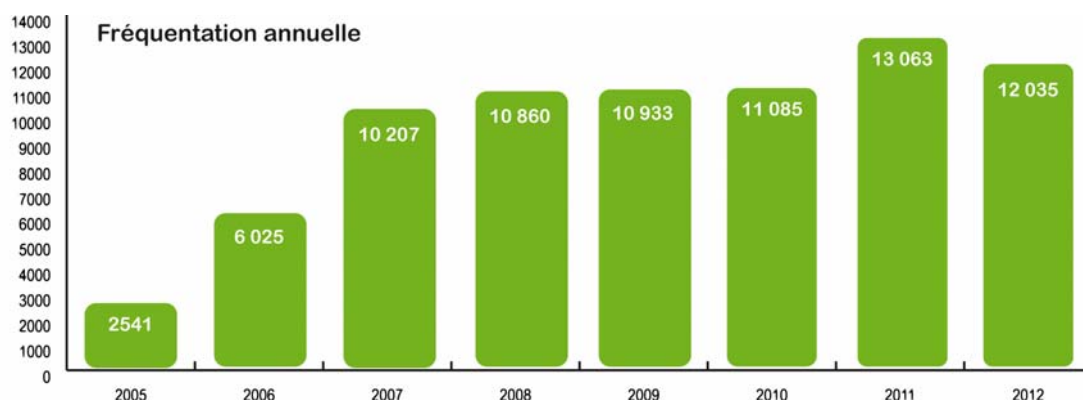
- Intervention au lycée agricole de Rouillon : 18 personnes de 21 ans à 38 ans en bac professionnel, en projet d'installation (14/03/2013) ;
- Participation à la journée "Parlement des jeunes" organisée par le Pays de la Haute Sarthe sur le thème de l'environnement, le 28 mai 2013 à Sillé Le Guillaume : animation de l'atelier « cours d'eau et paysages » (environ 60 jeunes) ;
- Comice de Moulins-le-Carbonnel (31/08/2013) ;

## 5.3 – Le site Web du SAGE : [www.sage-sartheamont.org](http://www.sage-sartheamont.org)

Les chiffres de fréquentation du site sont les suivants (évolution par rapport à 2012) :

- Nombre de visites : 12 157 (+ 1 %)
- Nombre de pages vues : 29 975 (- 2,2 %)
- Durée moyenne d'une visite : 5'03'' (- 6,3 %)

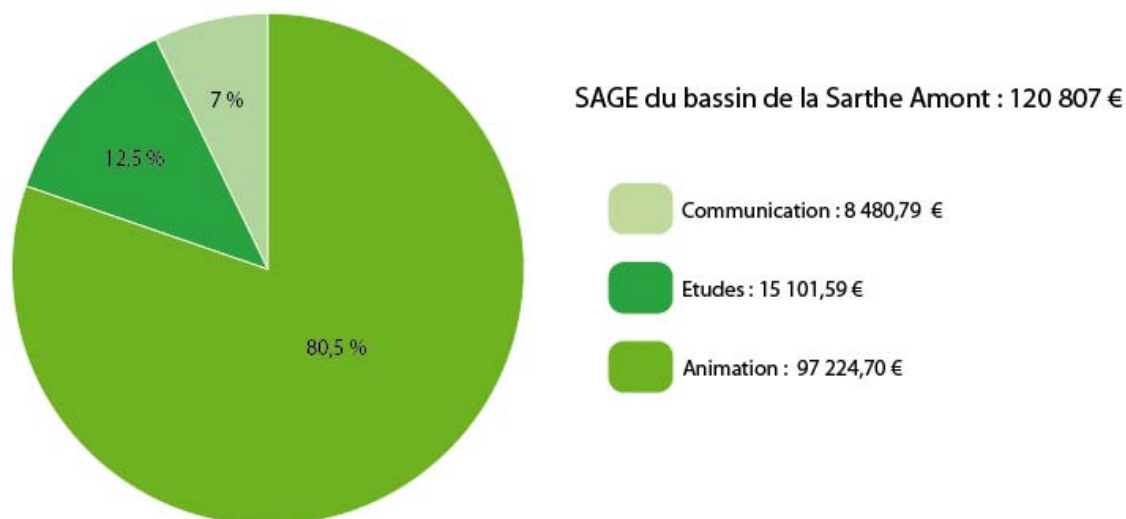
Depuis sa création en 2005, le site a enregistré 88 928 visites : voir l'évolution de la fréquentation ci-après :



Annuel	Mensuel	Hebdomadaire
10 215	851	197

Nombre moyen de visites depuis l'ouverture du site [www.sage-sartheamont.org](http://www.sage-sartheamont.org) (mars 2005)

## 6 – BUDGET ET FINANCEMENT



### 6.1 – Cellule d'animation du SAGE

En 2013, 3 agents composent la cellule d'animation du SAGE. Ils représentent 1,66 Equivalent Temps Plein (ETP) :

- 1 animateur de CLE (1 ETP)
- 1 technicien chargé du SIG, suivi-évaluation du SAGE (0,33 ETP). Ce poste est mutualisé avec les cellules d'animation des SAGE des bassins de la Sarthe Amont et de la Sarthe Aval ;
- 1 assistante chargée de la gestion administrative et comptable (0,33 ETP). Ce poste est mutualisé avec les cellules d'animation des SAGE des bassins de la Sarthe Amont et de la Sarthe Aval.

Les coûts de la cellule d'animation sont de 97 224.70 euros. Ces coûts reprennent les charges salariales, les charges de fonctionnement général et d'investissement mutualisées.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional des Pays de la Loire (CRBV), du Conseil régional de Basse Normandie et du Conseil général de la Mayenne. Les modalités d'aides financières de ces partenaires sont sensiblement différentes, mais la cellule d'animation du SAGE est financée à près de **90 %**. L'autofinancement de l'IIBS est constitué des contributions des Conseils généraux de l'Orne, d'Eure et Loir et de la Sarthe, membres fondateurs.

### 6.2 – Actions de communication

#### La communication récurrente de la CLE

Les coûts liés à la communication récurrente de la CLE (Lettre du SAGE, Forum des élus, etc.) sont de 8 480.79 euros. Son financement est assuré par :

- Agence de l'eau Loire Bretagne : 50% ;
- Conseil régional des Pays de la Loire : 21% ;
- Conseil régional de Basse Normandie : 9% ;
- Autofinancement (IIBS) : 20%.

## 7 - ANALYSE, BILAN, PERSPECTIVES

### Analyse et bilan

2013 est la 2<sup>ème</sup> année effective de mise en œuvre du SAGE. Le suivi du CRBV Sarthe amont a été réalisé en 2013 ainsi que la mise en place de projets d'avenants. En parallèle, une action similaire a été menée sur le territoire de la région basse normandie, portée par le SAGE Sarthe amont.

Conformément au PAGD, Le SAGE a lancé une étude sur la définition de points nodaux, qui devrait s'achever mi-2014.

Néanmoins des efforts restent à fournir quant à la mise en œuvre de certaines dispositions du SAGE.

### Principales perspectives 2014

- Contribuer à structurer de manière cohérente la maîtrise d'ouvrage pour l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques ;
- Poursuivre les actions d'accompagnement (participation au comité de suivi des inventaires de zones humides, etc.) et de communication pour la mise en œuvre du SAGE : organisation de forums d'élus, élaboration de plaquette et guide (règlement sur les plans d'eau, etc.) ;
- Finaliser l'étude de « Détermination de débits de référence complémentaires » ;
- Engager à partir de mai l'étude « Inventaire et diagnostic des ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique sur la rivière Sarthe en amont du Mans, et définition d'objectifs chiffrés et datés d'étagement » ;
- Instruire et accompagner les projets inscrits dans les contrats régionaux ;
- Organiser l'appel à projets pour le CRBV en Pays-de-la-Loire 2015-2017 ;
- Organiser l'appel à projets pour le contrat de SAGE en Basse-Normandie 2015-2017 ;
- Réaliser en juin 2014 le forum des élus sur la thématique des pesticides (témoignages, démonstration de matériels, etc.) ;
- Développer la communication autour du SAGE et de sa structure porteuse (IIBS)
-

# ANNEXE N°1 : EVALUATION DE L'ETAT DES MASSES D'EAU

## Bassin Loire-Bretagne

SAGE Sarthe amont

## Etat écologique 2010 des eaux de surface

Cours d'eau (données 2009-2010)  
Plans d'eau (données 2006 à 2010)  
Eaux littorales (données 2007 à 2010)

### Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l'état Cours d'eau

Etat					Niveau de confiance de l'état
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	
					Élevé
					Moyen
					Faible

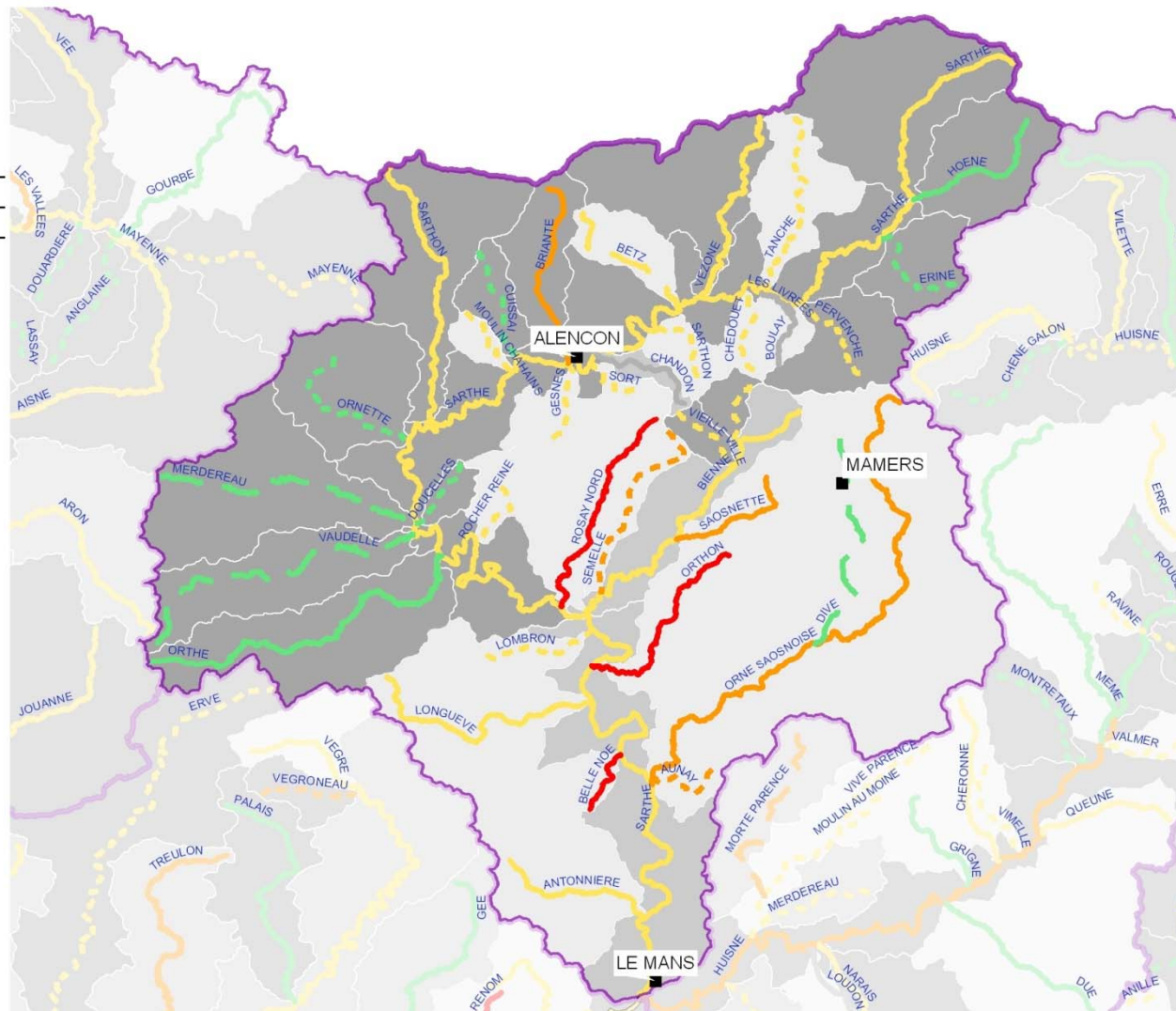
### Plans d'eau, estuaires et eaux côtières

Niveau de confiance de l'état	Etat ou potentiel écologique
Élevé (E)	Très bon (Cyan)
Moyen (M)	Bon (Vert)
Faible (f)	Moyen (Jaune)
	Médiocre (Orange)
	Mauvais (Rouge)
	Information non disponible (Gris)

	MEFM MEA
	Masse d'eau surfacique

### Echéances des objectifs

	2015
	2021
	2027
	objectif moins strict
	villes principales
	SAGE



©BD CarThAge Loire-Bretagne 2009 - DEP - 29/08/2012  
Agence de l'eau Loire Bretagne

0 7 14  
Kilomètres



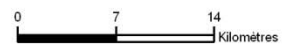
**Etat et objectifs chimiques**

-  Bon état et objectif 2015
-  Bon état et objectif 2021 ou 2027
-  Etat médiocre et objectif 2015 nitrate seul
-  Etat médiocre et objectif 2021 ou 2027 nitrate seul
-  Etat médiocre et objectif 2015 pesticide seul
-  Etat médiocre et objectif 2021 ou 2027 pesticide seul
-  Etat médiocre nitrates et pesticides et objectif 2021 ou 2027
-  Tendence à la hausse

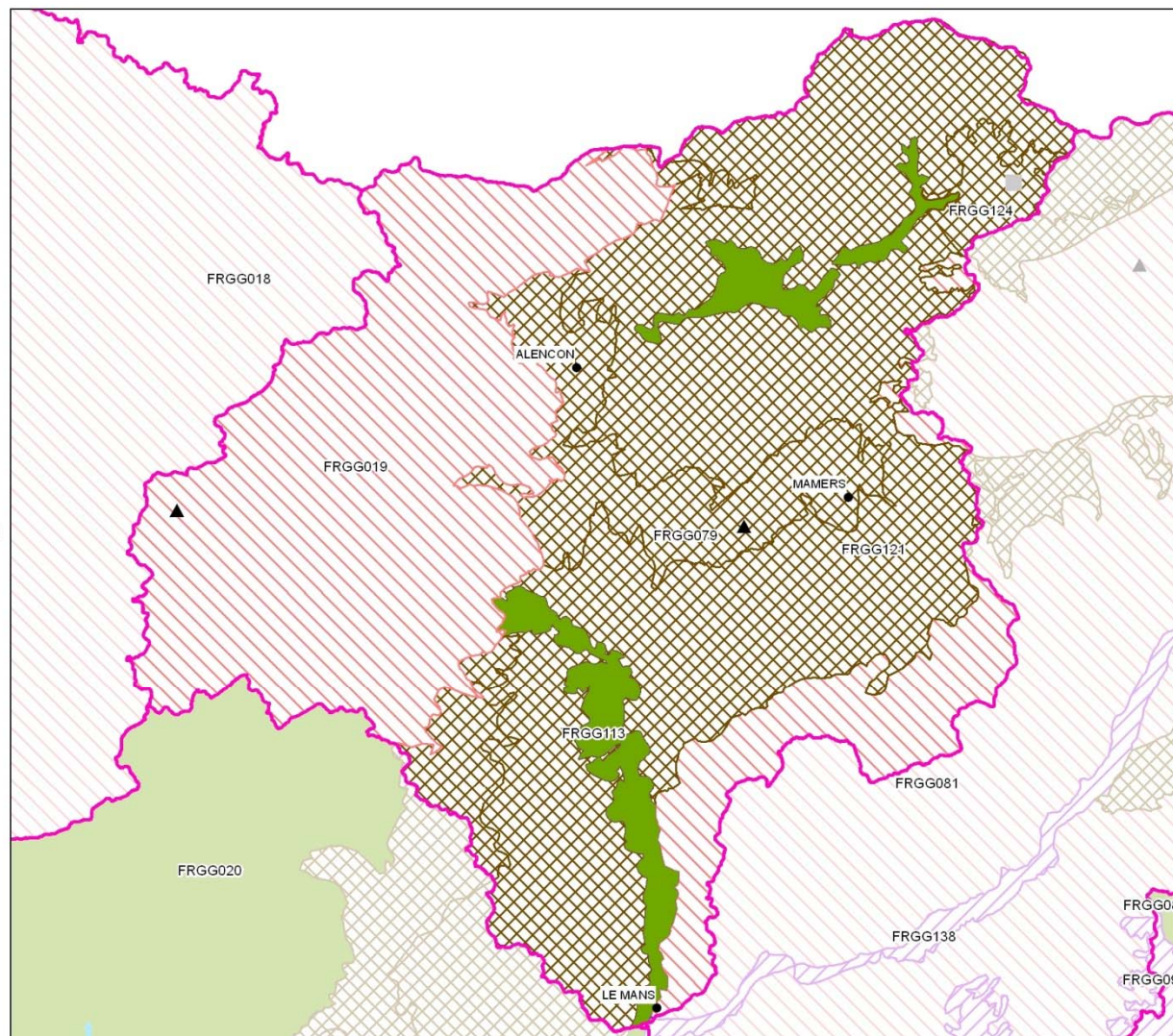
**Stations du Réseau de Surveillance**

**Cause de l'état médiocre**

-  cause nitrates
-  cause pesticides
-  villes principales
-  SAGE



©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2010 - DEP - 31/08/2012  
Agence de l'eau Loire Bretagne 2012





## ANNEXE N°2 : SUIVI DES DOSSIERS TRANSMIS A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU EN 2013

Organisme	Objet du dossier	Date	Information / Avis	Type d'affaire	Rubrique IOTA	Avis de la CLE
Comité de bassin Loire-Bretagne	Consultation sur les questions importantes et le calendrier de travail dans le cadre de la révision du SDAGE Loire-Bretagne	15/10/2012	Pour avis	Dossier structurant		Favorable
Commune de Meurcé	Projet de PLU	22/01/2013	Pour avis	Document d'urbanisme		Avis réservé
DDT de l'Orne	Arrêté préfectoral portant modification de la fiche C5 du document d'objectifs - Natura 2000 - site FR2500107 "Haute Vallée de la Sarthe"	07/02/2013	Pour information	Arrêté préfectoral		
DDT de la Sarthe	Arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires relatives à la sécurité pour le barrage de l'Etang de Guibert à Neufchâtel en Saosnois	11/02/2013	Pour information	Arrêté préfectoral		
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - lotissement la Cordonnerie - commune de Moulins le Carbonnel	11/02/2013	Pour information	Rejet d'eaux pluviales	2.1.5.0.	
Préfecture de la Sarthe	Arrêté préfectoral portant délimitation des zones vulnérables aux nitrates d'origine agricole dans le bassin Loire-Bretagne	12/02/2013	Pour information	Arrêté préfectoral		
Commune de Marolles-les-Braults	Projet de PLU	14/02/2013	Pour avis	Document d'urbanisme		Avis réservé
DDT de la Mayenne	Droit d'eau sur le moulin de Campas à Saint Pierre des Nids	21/02/2013	Pour information	Droits d'eau		
DDT de la Mayenne	Copie du récépissé de déclaration délivré à Mme Lydie Pinçon pour la réalisation de la vidange de l'étang d'Izé situé au bourg de la commune d'Izé	11/03/2013	Pour information	Vidange de plan d'eau	3.2.4.0.	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - lotissement les Vaux - commune de Sargé lès le Mans	21/03/2013	Pour avis	Rejet d'eaux pluviales	2.1.5.0.	
DDT de la Sarthe	Création d'un forage pour l'arrosage du jardin des plantes - commune du MANS	02/04/2013	Pour information	Sondage, forage	1.1.1.0.	
DDT de la Mayenne	Copie du récépissé de déclaration délivré à M. Pierre Cousin pour la réalisation de quatre ouvrages de franchissement au lieu-dit "l'Aubergerie" sur la commune de Bais	03/04/2013	Pour information	Création d'ouvrages	3.1.3.0.	
DDT de la Sarthe	Consolidation de berge sur la rivière Sarthe - RD n°148 - communes de Souillé et La Guierche	25/04/2013	Pour information	Consolidation ou protection de berges	3.1.4.0.	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - zones d'activités de la Promenade - commune de Saint Ouen de Mibré	29/04/2013	Pour information	Rejet d'eaux pluviales	2.1.5.0.	

Organisme	Objet du dossier	Date	Information / Avis	Type d'affaire	Rubrique IOTA	Avis de la CLE
Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Mans	Projet de SCoT du Pays du Mans	29/04/2013	Pour avis	Document d'urbanisme		favorable
DDT de la Mayenne	Copie décision : Droit d'eau du moulin de "La Fenderie" à Saint Martin de Connée	13/05/2013	Pour information	Droits d'eau		
DDT de la Sarthe	Epandage des boues de la station d'épuration de Marolles les Braults	14/05/2013	Pour information	Epandage des boues de STEP	2.1.3.0.	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - les Champs Roux - Oisseau le Petit	16/05/2013	Pour information	Rejet d'eaux pluviales	2.1.5.0.	
Commission Locale de l'Eau du SAGE Mayenne	Projet de SAGE Mayenne révisé	29/05/2013	Pour avis	Dossier structurant		
DDT de la Sarthe	Modification profil du ruisseau le Saint Evroult - commune de Oisseau le Petit	11/06/2013	Pour information	Modification de profil d'un cours d'eau	3.1.2.0.	
DDT de la Sarthe	Modification temporaire de cours d'eau l'Horton - communes de Vivoin et Meurcé	14/06/2013	Pour information	Modification de profil d'un cours d'eau	3.1.2.0.	
DREAL des Pays-de-la-Loire	Projet de PLAGEPOMI 2014-2019	14/06/2013	Pour avis	Dossier structurant		
DDT de la Sarthe	Modification temporaire de cours d'eau - l'Aunay - commune de Souigné sous Ballon	17/06/2013	Pour information	Modification de profil d'un cours d'eau	3.1.2.0.	
DDT de la Sarthe	Epandage des boues de la station d'épuration de Mamers	19/06/2013	Pour information	Epandage des boues de STEP	2.1.3.0.	
DDT de la Sarthe	Epandage des boues de la station d'épuration de Souillé	19/06/2013	Pour information	Epandage des boues de STEP	2.1.3.0.	
DDT de la Sarthe	Epandage des boues de la station d'épuration de Louplande	26/06/2013	Pour information	Epandage des boues de STEP	2.1.3.0.	
Commune de Souillé	Projet de PLU	02/07/2013	Pour avis	Document d'urbanisme		
DDT de la Sarthe	Epandage des boues de la station d'épuration de Saint Cosmes en Vairais	10/07/2013	Pour information	Epandage des boues de STEP	2.1.3.0.	
DDT de l'Orne	Copie du récépissé de déclaration délivré à GAEC Poulain : forage sur la commune de Le Menil Guyon	17/07/2013	Pour information	Sondage, forage	1.1.1.0.	
DDT de l'Orne	Copie du récépissé de déclaration délivré à M. Michel DUVAL : forage sur la commune de Neauphe sous Essay	17/07/2013	Pour information	Sondage, forage	1.1.1.0.	
DDT de la Sarthe	Réalisation d'une station d'épuration sur la commune de St Rigomer des Bois	17/07/2013	Pour information	Construction d'une STEP (2.1.1.0.)	2.1.1.0.	

Organisme	Objet du dossier	Date	Information / Avis	Type d'affaire	Rubrique IOTA	Avis de la CLE
DDT de la Sarthe	Réalisation de 3 piézomètres temporaires dans la cadre d'une étude sur la qualité de l'eau - commune de Saint Pierre des Ormes	17/07/2013	Pour information	Sondage, forage (1.1.1.0.)	1.1.1.0.	
DDT de l'Orne	Copie récépissé déclaration délivré à la commune de Damigny concernant la création d'un bassin de rétention enterré place Edouard Lalo dans la SAC du Printemps	22/07/2013	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	2.1.5.0.	
DDT de la Sarthe	LGV - BPL - Jonction de la Milesse Fret - Rejet d'eaux pluviales	01/08/2013	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	2.1.5.0.	
DDT de l'Orne	Copie arrêté autorisant le ville d'Alençon à titre temporaire à procéder au rétrécissement du lit mineur de la rivière "la Briante" entraînant une mise à sec d'une partie de ce cours d'eau sur une longueur de 40 mètres	05/08/2013	Pour information	Modification de profil d'un cours d'eau (3.1.2.0.)	3.1.2.0.	
DDT de la Sarthe	Création d'une cale de mise à l'eau - commune de Solesmes	14/08/2013	Pour information			
DDT de la Sarthe	Régulation du bassin de rétention existant situé au Sud de l'impasse d'Alfort - commune de Conlie	04/09/2013	Pour information			
DDT de l'Orne	Copie récépissé de déclaration relative aux aménagements sur l'ouvrage d'art permettant le franchissement du Sarthon par la route national 12 commune de Saint Denis sur Sarthon	17/09/2013	Pour information			
DDT de l'Orne	Copie récépissé de déclaration délivré à la SARL SARO Construction concernant le rejet des eaux pluviales du lotissement "la Bousselière" sur la commune de Saint Paterne	18/09/2013	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	2.1.5.0.	
DDT de l'Orne	Copie récépissé de déclaration délivré à M. EWRARHT relative au forage sur la commune de Longuenoe dossier n°61-2013-00303	19/09/2013	Pour information	Sondage, forage (1.1.1.0.)	1.1.1.0.	
DDT de la Mayenne	Copie arrêté préfectoral n°2013253-0012 délimitant les zones de frayères du département de la Mayenne	25/09/2013	Pour information	Arrêté préfectoral		
DDT de l'Orne	Copie récépissé déclaration délivré à l'EARL POUPOULE concernant le forage sur la commune de Saint denis sur sarthon	16/10/2013	Pour information	Sondage, forage (1.1.1.0.)	1.1.1.0.	
ARS Basse Normandie	PPC rapprochée du captage "la Cour" à Cerisé (CUA)	16/10/2013	Pour avis	Périmètre de protection de captage		
DDT de l'Orne	Copie récépissé déclaration délivré à la SAS CHOPIN IMMOBILIER concernant le rejet des eaux pluviales du lotissement les jardins de la motte sur la commune du Chevain	18/10/2013	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	2.1.5.0.	

Organisme	Objet du dossier	Date	Information / Avis	Type d'affaire	Rubrique IOTA	Avis de la CLE
commune de Aillieres-beauvoir	Projet de Plan Local d'Urbanisme	28/10/2013	Pour avis	Document d'urbanisme		
DDT de la Sarthe	Création d'un forage pour l'arrosage des vergers - lieu dit Verrières - commune de René	19/11/2013	Pour information	Sondage, forage (1.1.1.0.)	1.1.1.0.	
DDT de l'Orne	Copie arrêté autorisant la CU d'Alençon à titre temporaire à procéder au rétrécissement du lit mineur du cours d'eau "le Londeau" dans le cadre des travaux sur la commune de Cerisé de sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'agglomération alençonnaise	19/11/2013	Pour information	Modification de profil d'un cours d'eau (3.1.2.0.)	3.1.2.0.	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - lotissement de l'Epautre - commune de Saint Ouen de Mimbré	25/11/2013	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	2.1.5.0.	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - lotissement le Champ de la Croix - commune de Lavardin	16/12/2013	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	2.1.5.0.	
DDT de la Sarthe	Réalisation d'une nouvelle station d'épuration - commune de Saint Georges le Gaultier	16/12/2013	Pour information	Construction d'une STEP (2.1.1.0.)	2.1.1.0.	